

## **Vital'Été Edition 2009 : développement et mutualisation - Activités complémentaires à destination des adolescents : mutualisation des espaces jeunesse, programmation et tarifs**

**MM. les Adjointes BONTEMPS et GHEZALI, Rapporteurs** : Afin d'élargir l'offre d'animation tout public au cours de l'été, la Ville de Besançon a mis en place depuis 2003 un espace de loisirs sportifs, culturels et artistiques entièrement gratuit sur le site de la Malcombe : Vital'Été.

Depuis cette date, l'opération connaît un succès croissant et en 2008, près de 23 000 personnes ont fréquenté l'espace au cours des 6 semaines d'ouverture avec des pics de fréquentation allant jusqu'à 900 personnes par jour.

L'opération «Créativ'été», portée en parallèle par la délégation Vie des quartiers, proposait également ces trois dernières années des ateliers et des animations gratuites avec une dominante particulière «cultures urbaines» pour les adolescents. En 2008, les animations avaient lieu principalement sur le site de Chamars.

Ce type d'opérations estivales répond à une demande sociale croissante accentuée sans doute en 2009 :

- les départs en vacances 2009 risquent bien d'être encore moins nombreux qu'en 2008,
- le Conseil Général ne renouvelle pas son opération à la Gare d'Eau.

Il apparaît donc important de proposer le développement d'une offre d'activités diversifiées (sportives et culturelles) accessibles à tous et notamment aux familles, jeunes et publics ne partant pas en vacances :

### **- Vital'été**

- ouverture sur toute la période d'été, soirées les mercredis, espace berges du Doubs, caravane dans les quartiers...
- mutualisation des moyens financiers, humains et logistiques des Directions Sports et Vie des Quartiers et contribution de différentes délégations : Culture et Patrimoine, Bibliothèques, Espaces Verts, Communication, TIC.

### **- Activités jeunesse**

- programme d'activités destinées aux adolescents (sorties, séjours...)
- mutualisation des moyens des structures de quartier municipales.

## **1) Vital'été 2009 : développement et mutualisation**

Diverses évolutions de Vital'Été sont donc proposées pour 2009 :

- des nouveautés et une ouverture continue tout l'été à la Malcombe,
- un second site mutualisé à Chamars,
- une caravane pour des journées de rencontres dans les quartiers.

- *Site de la Malcombe*

\* Ouverture en continu du 6 juillet au 29 août 2009 sans interruption soit 8 semaines, du lundi au samedi, de 14 h à 19 h (soit deux semaines supplémentaires)

\* Nocturne le mercredi soir de 19 h à 22 h avec des activités essentiellement orientées vers les adolescents

\* Mise en place de 2 chapiteaux de cirque au cours du mois d'août pour augmenter les surfaces couvertes et la qualité d'accueil

\* Poursuite des espaces parents-enfants 0-6 ans «Pitchoun's», Arts & Création + de 6 ans, espaces sportifs : vertical, pleine nature, beach, fitness, set & match...

\* Temps forts d'animations et de spectacles les samedis.

- *Ouverture d'un second site à Chamars et le long des berges du Doubs*

\* Essentiellement destiné aux adolescents de 12 à 17 ans

\* Du 6 juillet au 28 août 2009 du lundi au vendredi, de 16 h à 20 h

\* Activités autour du graff, du mix, de la photo, du break-dance, etc.

\* Activités de découverte du cirque

\* Activités sportives (canoë-kayak, aviron, acrobranche, golf urbain, skate et BMX...).

- *Organisation d'une Caravane de Vital'*

\* Projet d'animation itinérant en complément des deux sites d'animation (Malcombe et berges du Doubs)

\* Opérations d'animations ponctuelles dans les quartiers

\* Création d'un village fermé d'animation transformant pour une journée un lieu d'un quartier en véritable arène sportive et de loisirs entre 15 h et 20 h

\* A partir de 22 h en juillet et 21 h 30 en août : projection d'un film dans le cadre de l'opération «Un Été au ciné - Passeurs d'Images» conduite par le Théâtre de l'Espace.

L'ensemble de ces opérations reste gratuit.

Celles-ci sont mises en place par des éducateurs sportifs et animateurs jeunesse des maisons de quartier, des intervenants socio-culturels et culturels.

De nombreuses associations locales sont mobilisées, sportives, culturelles et d'éducation populaire et de quartier.

Notamment, l'association Croqu'livre renouvellera ses «heures du conte» à la Malcombe, les Francas du Doubs dans le cadre de la Délégation de Service Public assureront l'animation de l'espace arts et création toujours à la Malcombe et l'ASEP (Association Sportive et d'Education Populaire) des Cras Chaprais celui de Chamars.

## **2) Activités complémentaires à destination des adolescents : mutualisation des espaces jeunesse, programmation, participations et tarifs**

L'espace Créativ'été à Chamars partait du constat de la faible fréquentation des structures d'accueil destinées aux adolescents durant la période estivale (accueils de loisirs, espaces jeunesse, etc.). C'est ce même constat qui invite les structures d'animation municipales à faire une programmation différente autour d'un pôle mutualisé d'animation et d'information d'été situé à l'Espace associatif et d'animation des Bains Douches, à destination des 12-17 ans.

L'Espace permettra d'orienter, d'inscrire et d'accompagner les jeunes vers des activités proposées de libre accès (Vital'été, Berges du Doubs, Caravane Vital',...) ou d'ateliers-stages, de sorties et de séjours. Les animateurs resteront présents chaque lundi sur leurs quartiers respectifs pour faire le lien avec leurs structures.

Les animateurs seront présents également sur le site des berges du Doubs pour la coordination et l'animation partagée avec l'ASEP et en coordination directe sur 3 semaines.

### **Sorties**

Une programmation de sept sorties (une par semaine) sera proposée pour des activités de loisirs : en projet : accrobranche, canyoning, baignades lacs, escalade, VTT, spéléologie... 9 à 18 jeunes par journée de sortie sont prévus.

### **Séjours 12- 17 ans**

Suite également à un appel à projet et à partenariat, les Francas du Doubs et l'association ASEP ont répondu en proposant deux formules de séjours différentes.

Les Francas accueilleront 16 jeunes à Malbuisson en demi-pension en hébergement dur avec des activités du 13 au 17 juillet 2009 : séance planche à voile, journée canoë, astronomie...

L'ASEP proposera avec la présence d'animateurs des maisons de quartier du 20 juillet au 7 août 3 séjours de 5 jours à la base de plein air de Belcin en camping pour des activités nautiques et de détente. 3 groupes de 18 jeunes (54) seront constitués pour chaque semaine.

Les associations étant organisatrices des séjours, elles percevront directement les participations des jeunes, les prestations CAF et MSA correspondantes.

### **Jeunes de 16 à 25 ans**

- *séjours autonomes 16-25 ans*

L'Espace des Bains Douches sera le lieu également où les jeunes de 16 à 25 ans pourront bénéficier de «kits» de départs en séjours autonomes (sacs à dos avec chèques vacances, guides...) en déposant et préparant un projet de séjour.

- *dispositif A Tire d'AILE*

Ils pourront en amont bénéficier également du dispositif A Tire d'AILE. A noter qu'un potentiel de 150 bénéficiaires en est prévu pour l'été 2009 sur des actions A Tire d'AILE : des accompagnements en animation sur les espaces précités (Vital'été, Chamars, Bains Douches, Piscine,...) mais aussi sur des actions dans les Logements-Foyers auprès des personnes âgées, etc.

**Tarifs**

Les espaces en accès libres sont gratuits. Pour les activités sorties et ateliers, une tarification est proposée ainsi :

\* Délivrance d'une carte «pack été jeunes» à chaque adolescent (accès gratuit ou pas) avec possibilité si achat de la carte de réductions en cas d'inscriptions multiples : la seconde sortie à 3 € la troisième sortie à 2 € ; le second atelier à 6 €, le troisième atelier à 4 €.

Achat de la carte «pack été jeunes» avec deux formules cumulatives :

1 sortie	4 €	Pack été	1 atelier	8 €	Pack été
2 <sup>ème</sup> sortie	4 €		2 <sup>ème</sup> atelier	8 €	
3 <sup>ème</sup> sortie	4 €		3 <sup>ème</sup> atelier	8 €	

La carte peut donc être achetée ou «rechargée» à 9 € ou 18 €.

\* Séjours : pour information, les séjours proposés par les partenaires associatifs seront fixés à 110 € les 5 jours en sachant que les familles à Quotient Familial faible pourront bénéficier de bons d'Aides aux Temps Libre de la CAF (57,50 € maximum sur les 5 jours - soit pour le jeune 52,50 €) et de bons Vacances de la Ville (32,50 € maximum sur les 5 jours - soit pour le jeune 20 €).

**3) Financement et communication**

**Le budget prévisionnel** (hors valorisation des moyens permanents mobilisés) s'établit à :

- Malcombe : 90 000 € (Sports) + 50 000 € (Vie des quartiers) : 140 000 €
- Berges du Doubs : 56 000 € (Vie des quartiers)
- Caravane de Vital' : 8 500 € (Vie des quartiers)
- Un Eté au Ciné : 8 500 € (Vie des quartiers) + 3 000 € (CUCS - Culture) : 11 500 €
- Equipement sportifs : 7 500 € (Sports)
- Sorties : 7 000 € (Vie des quartiers)
- Séjours : 12 000 € (Vie des quartiers - participation Ville).

La Ville prendra en charge les dépenses par mobilisation de ses moyens permanents et sur les crédits inscrits au BP 2009 des directions Sports et Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse.

La Caisse d'Allocations Familiales de Besançon participe au financement au titre du Contrat Enfance Jeunesse à hauteur de 17 150 €. La Ville a également sollicité le soutien financier de partenaires dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale : l'Etat (l'ACSE et/ou la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports) a prévu une aide de 24 000 €. Le Conseil Général du Doubs et la CAGB n'ont pas encore fait connaître leur position pour 2009.

**Une communication «grand public»** Vital'été sera réalisée (flyers, affiches...).

**Une communication commune** destinée aux adolescents, pour cet été, sera renouvelée, le Journal Topo du CRIJ consacrera une partie de son édition de juillet à la présentation du dispositif et un blog internet sera créé par l'ASEP.

### Propositions

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dispositif Vital'été pour 2009 et des activités à destination des adolescents, est invité :

- à approuver le principe de leur mise en œuvre,
- à décider d'attribuer aux Francas du Doubs, au titre du partenariat, une participation financière complémentaire provisoire de 7 350 € pour l'été, imputée au chapitre 65.422.6574. 47041 (versé en cas de dépassement du solde prévu dans le contrat de Délégation de Service Public (20%) en novembre 2009),
- à décider d'attribuer à l'ASEP, au titre du partenariat, une participation financière de 31 000 €, imputée au chapitre 65.422.6574.47041,
- à décider d'attribuer au Théâtre de l'Espace une participation financière de 3 000 €, imputée au chapitre 65.422.6574.47041,
- à approuver les tarifs des activités municipales payantes,
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants avec les associations ASEP Cras - Chaprais et Francas du Doubs,
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions (ou avenants) avec les associations et prestataires suivants : Croqu'livre (Contes), CAEM Planoise (Percussion), Profession sports (Mosh/Arts plastiques), Chouette ! (Arts plastiques) Facécirque (Cirque), Sérious Road Trip, Compagnie Colibri (Accompagnement culturel), Chrisalide (Maquillage-Tatouage), Les Petits Débrouillards (Activités scientifiques), Compagnie Ka (clowns), Ecopic (bricolage)...
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter et encaisser les aides financières de la CAF, de l'Etat, de la Région Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type de projet.

«**Mme Catherine GELIN** : Dans le rapport il est dit que les activités des jeunes entre 12 ans et 18 ans se termineraient pour certaines à 20 heures. Y a-t-il un service de transports qui accompagnera ce projet car ce qui me pose problème c'est quand même le retour des enfants chez eux après cette heure-là ? Beaucoup de ces activités commencent à partir de 16 heures pour se finir à 20 heures ; est-il possible de décaler un tout petit peu cet emploi du temps ?

**M. Patrick BONTEMPS** : Le principe de Vital'Eté et également de Créativ'Eté est un accès libre et accompagné, c'est-à-dire qu'il y a une offre de loisirs sportifs ou autres mais les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et il n'y a aucune raison que nous organisions les choses différemment.

**Mme Catherine GELIN** : Donc les parents encadreront leur enfant pour ces activités».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI, Mme POISSENOT, Mlle RONZI, Mme MICHEL, M. OMOURI, M. MONNEUR, Mme JOLY, Mme THIEBAUT (au titre de la procuration donnée par Mme TISSIER), M. BONTEMPS (au titre de la procuration donnée par Mme FELLMANN), M. GOVIGNAUX (au titre de la procuration donnée par M. DAHOUI), n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 22 juin 2009.*